



Atlas Paysager et Patrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi


HUCHENNEVILLE

*P*aysages d'aujourd'hui p.3-4

*E*volution des paysages p.5

*F*orme du village p.6

*P*atrimoine bâti p.7-8

*F*iche patrimoniale **p.9-12**

*P*atrimoine agricole..... p.13

*P*atrimoine remarquable..... p.13

*E*space public..... p.14

*P*atrimoine religieux..... p.15

*P*etit patrimoine..... p.15

*C*ouleurs et matériaux p.16

*L*ecture du paysage bâti p.17

*E*njeux paysagers et patrimoniaux p.18

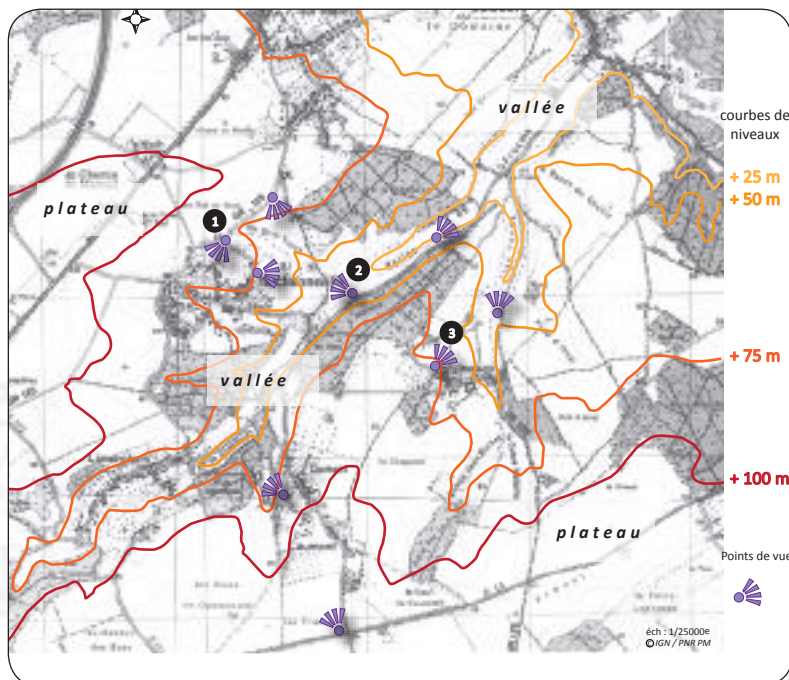
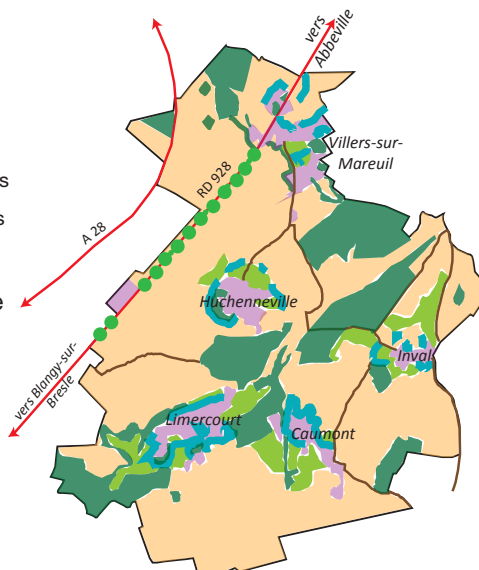
*B*oîte à outils p.19

Les grands paysages

- espace urbanisé : le village et les hameaux
- espace agricole : les champs
- espace agricole : les pâtures

Les éléments ponctuels intéressants pour l'écologie et le paysage

- bosquets, haies
- traces de l'ancien courtiel
- chemins ruraux
- plantations de long de la route départementale



Le plateau agricole

C'est sur le plateau que les vastes paysages de terres cultivées sont visibles. Ici le plateau est très souvent ponctué par des micro-boisements qui viennent souligner le relief.



Les prés-bocagers ou pâtures sont encore très présents sur le territoire communal, à la fois autour des hameaux mais également à l'intérieur de ceux-ci formant ainsi des poches de biodiversité dont le maintien est nécessaire à la préservation des continuités écologiques de la commune

Les hameaux sont insérés dans un relief contrasté qui offre des vues remarquables sur les paysages de la commune.



Depuis le GR 125 au nord d'Huchenneville, le relief escarpé offre un panorama sur les motifs paysagers qui composent le site d'implantation du hameau



La vallée de Frosme offre des points de vue sur le village d'Huchenneville par ailleurs peu visible dans le paysage à cause de sa situation géographique



La route au nord d'Inval pour rejoindre la vallée de Frosme offre des vues sur le paysage du nord-ouest de la commune vers la vallée de la Somme



En 1947, les hameaux sont entourés par des vergers et des pâtures ceinturés de haies qui les isolent de l'espace cultivé sur le reste du territoire communal. La mosaïque de petites parcelles agricoles est très lisible dans le paysage (Source : IGN)



En 1971, les ceintures vertes autour des villages sont moins denses, notamment par le recul du réseau de haies. La mosaïque de petites parcelles agricoles est toutefois encore fortement présente dans le paysage de la commune (Source : IGN)

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées : agriculture, exploitation de la ressource en bois, constructions,...

Les photographies anciennes permettent de voir l'évolution de la présence du courtil autour des hameaux.

Le courtil (jardin) constituait pendant la période médiévale, le seul espace privé où la plantation de haies en fond de parcelles était autorisée. Ces haies arborées avaient de multiples fonctions : protection contre les intempéries, pacage du bétail, bois de chauffage. Ces haies sont venues, jusque dans les années 1950, ceinturer les pâtures et vergers qui entouraient les villages.

La variété des essences locales utilisées dans la plantation de haies est importante pour garantir leur préservation.

Aujourd'hui, les réseaux de haies qui ceinturaient les hameaux ont presque disparu autour d'Huchenneville, Inval ou Villers-sur-Mareuil. Le parcellaire agricole a évolué, pour laisser place à des parcelles de taille plus importante, conséquence du remembrement lors de la construction de l'A28.





Croix de chemin venant marquer le croisement entre la rue du 22^e Régiment et un chemin rural

L'originalité de la commune d'Huchenneville réside dans la dispersion de ses cinq hameaux implantés sur les coteaux escarpés et le fond de la vallée sèche de Frosmes. C'est cette situation géographique et la dispersion des hameaux qui donnent à la commune ses caractéristiques paysagères.

Comme on peut le voir sur la carte ci-dessous, les haies venaient délimiter l'espace bâti des hameaux de l'espace cultivé de manière systématique.



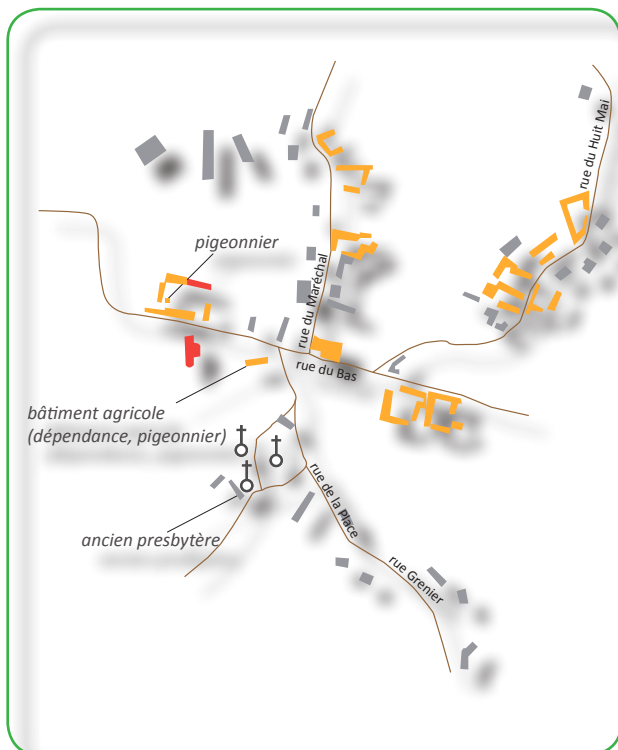
Carte d'Etat-major du 19^e siècle
Source : IGN

Du côté de la population...

| années | 1836 | 1851 | 1881 | 1906 | 1911 | 1968 | 1975 | 1990 | 2010 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| nombre d'habitants | 809 | 859 | 775 | 727 | 740 | 592 | 560 | 667 | 663 |

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

Jusqu'au milieu du 19^e siècle, la population du village était importante, atteignant 859 habitants en 1851. Elle a peu à peu diminué jusqu'en 1975 avec 560 habitants. Cette diminution est notamment la conséquence des changements sociétaux (cellule familiale, exode rural, mécanisation du monde agricole, ...) La proximité de l'Abbevillois et de l'embranchement autoroutier permet à la population d'augmenter depuis les années 1990.

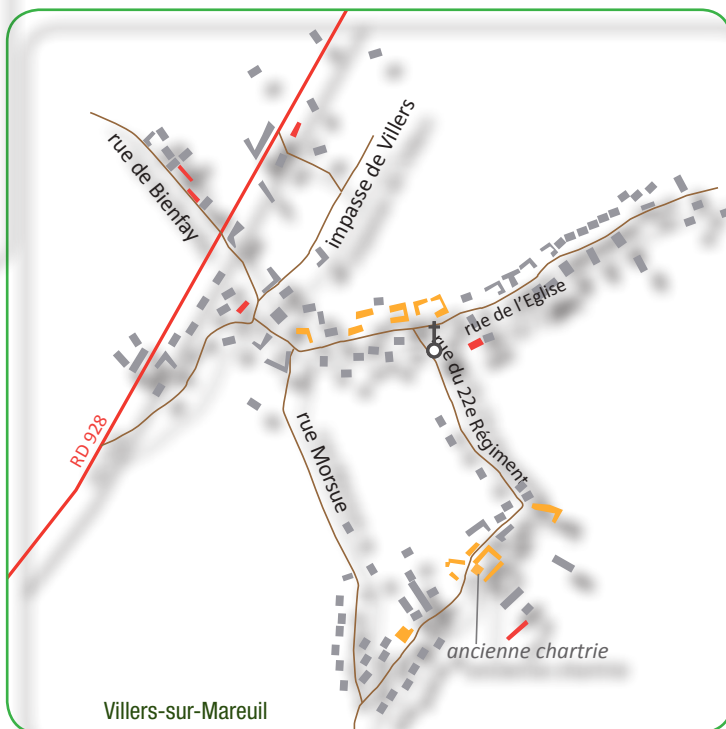


Huchenneville







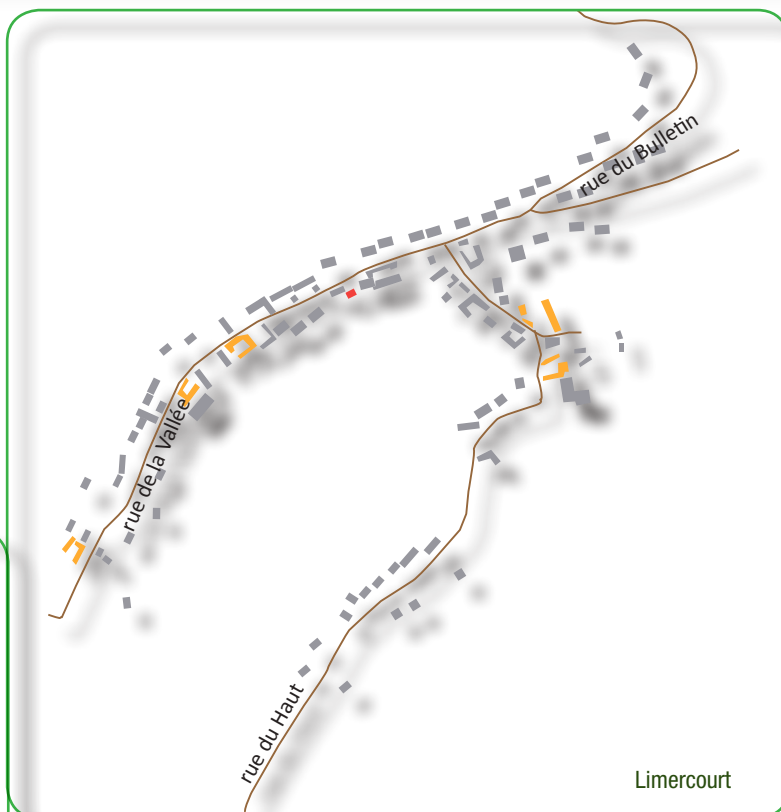
Inval

Porche

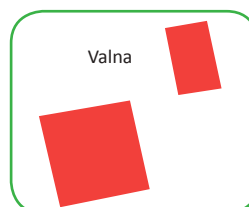


Villers-sur-Mareuil

-  patrimoine religieux : églises, chapelle et ancien presbytère
-  patrimoine remarquable : châteaux et maisons de maître
-  patrimoine agricole : corps de ferme caractéristiques
-  autre bâti : constructions réhabilitées et constructions neuves



Le château de Valna est une ancienne
propriété de la famille de Douville Maillefeu



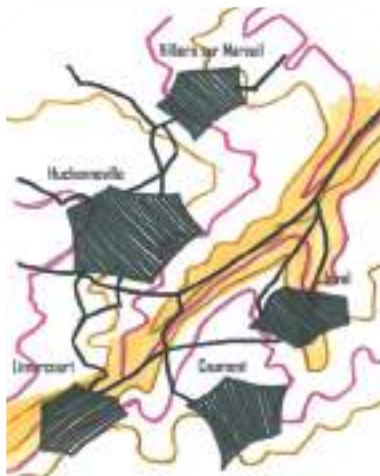
Les talus

Chés roéyons

Une gestion paysagère du relief



La commune d'Huchenneville est constituée de 5 hameaux : Villers-sur-Mareuil, Inval, Caumont, et Limercourt qui sont situés autour du hameau central : Huchenneville. La densité y est très faible avec moins de un habitant à l'hectare. L'originalité de la commune est la façon dont l'urbanisation s'est discrètement installée dans ce territoire très vallonné. Une petite vallée sèche, la vallée de Frosme - affluente de la vallée de la Somme - est elle-même redécoupée en micro-vallons, et constitue le support du finage. Au nord-ouest, la commune est traversée par la route de Rouen, un bel alignement de platanes relativement jeunes accompagne la voie. Des petits boisements ponctuent le territoire, souvent sur les côteaux pentus qui peuvent atteindre 50 mètres de dénivelée (bois Monsieur). Trois châteaux et leurs jardins sont répertoriés sur la commune : le château de Caumondel à Caumont, le château de Valna à Huchenneville et le château de Villers-sur-Mareuil.



Une structure bâtie organisée par le relief

Les hameaux se sont installés sur les coteaux des micros vallées. L'adaptation au relief a nécessité la création de nombreux talus qui sont particulièrement représentatifs de l'identité communale. L'organisation étagée du bâti est également une conséquence de l'adaptation au relief.



Des talus très prononcés, simplement enherbés accompagnent les voiries et chemins



La conquête d'un relief

Structure et composition du paysage

La configuration de la topographie très accentuée a conduit à une forme particulière d'installation du bâti dans le site basée sur des terrasses successives. Ainsi les bâtiments se retrouvent en situation étagée et l'espace public doit rattraper des dénivelés importants sous forme de talus, murs de soutènement, escaliers.

Des vues lointaines et des sensations d'enclavement se succèdent aux grés de la découverte du village et de ses hameaux. On distinguera les talus en milieu habité qui peuvent avoir la fonction de décorative de «jardins verticaux», les talus de bord de route, qui viennent terminer des parcelles cultivées et ont une vocation de retenue de terre, de clôture, de refuge pour la biodiversité et qui participent à la trame verte.

Les talus jardinés ont moins de qualité environnementale mais participent au fleurissement des communes. Des mélanges de prairies fleuries permettent d'éviter le travers des «annuelles» tout en conservant un aspect fleuri et qualitatif du point de vue environnemental.

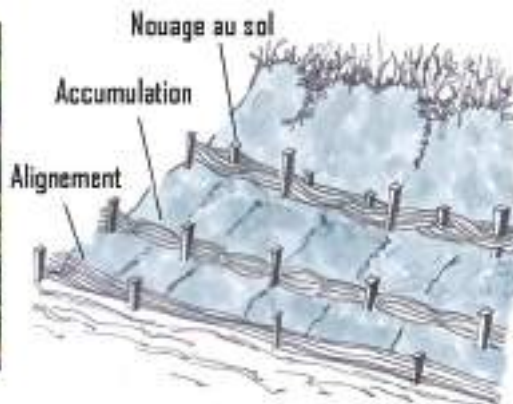
Actions et perspectives

La gestion des talus est un sujet important pour l'image de la commune. Un grand nombre d'entre eux est laissé naturel avec un développement de graminées fauchées ou débroussaillées deux à trois fois par an.

Il est possible d'observer ponctuellement une stabilisation des talus avec des moyens plus ou moins artificialisés: fascinage, géotextile tridimensionnel alvéolaire, terre armée (mélange de fibres de plastique recyclé et de terre du site).

Ces solutions sont adaptées en cas de modification du profil du talus ou de création de nouveau talus. Sur l'existant, sauf ravinement et érosion, il est conseillé de laisser le talus dans son état naturel.

Eventuellement un ensemencement avec des graines mellifères peut être ajouté afin d'alimenter et enrichir la biodiversité.



Stabilisation des talus avec ou sans fascine

Actions et perspectives

La mise en place d'une gestion différenciée sur les bords de routes est vivement recommandée. Elle permet au talus d'évoluer du stade herbacé au stade arboré (en quinze ans environ). Elle consiste à ne débroussailler que le tiers inférieur du talus et laisser se développer les graines de ligneux dans la partie supérieure. Avec un enracinement plus profond et conséquent, les talus sont «armés» naturellement et résistent mieux à l'érosion. Il y a une réduction des coûts d'entretien, une diminution du coût de traitement des eaux : les talus plantés captent les produits phytosanitaires et les engrais, cette gestion permet la création d'habitats favorables au petit gibier et à la petite faune sauvage, elle est aussi favorable aux insectes pollinisateurs.



Vue aérienne oblique retouchée : le réseau de talus marque fortement le territoire de la commune. Ci-dessous, les talus de Limercourt.



Gestion des talus en milieu habité : ici une stabilisation « jardinée » peut être utile.

Sources :

- Guide de recommandation paysagère du Plateau Picard, fiche N°28, 1999
- Régénération naturelle assistée, ou comment valoriser la végétation spontanée, Arbre et Paysage
- Des arbres qui poussent tous seuls, Arbre et Paysage n°32
- Racines, Institut pour le développement forestier, Christophe Dréno

Renseignements : 03 22 24 40 74

Crédits photos : Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Fiche patrimoniale des talus
réalisée par SA Paysage



Partenaires financiers



La commune était fortement agricole. Aujourd'hui, un certain nombre de bâtiments (corps de ferme et granges) témoigne de ce passé.

La ferme d'élevage est le bâti le plus représenté sur la commune : elle comprend une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation implantés sur une vaste cour ouverte.

Ces caractéristiques architecturales sont encore visibles sur certaines fermes et méritent ainsi d'être préservées comme témoins de l'identité locale.



Corps de ferme en torchis et maison d'habitation en briques réhabilités, rue du Maréchal



Corps de ferme rue du Bas



Corps de ferme rue du Huit Mai

Patrimoine remarquable

Plusieurs édifices présentent des caractéristiques et des typologies architecturales remarquables à l'échelle de la commune. Le château d'Huchenneville, datant probablement du 17^e siècle, présente les caractéristiques de cette époque notamment par l'ordonnancement des façades, le mélange briques et pierres et les chaînages arçés.

La maison de maître située dans un corps de ferme près du bois de Caumontel est remarquable par son volume et son ordonnancement.



Vue de la façade principale du château d'Huchenneville



Maison de maître à Caumont (Caumontel)



Château de Valnast, L. Gillard, 1864
© Bibliothèque municipale d'Abbeville
Collection Macqueron

La place

La place centrale de village se trouve à Huchenneville au niveau de la mairie. Les autres hameaux, de par leur localisation, sont naturellement mis à l'écart de cet espace public.



La place principale du village témoigne de la vie quotidienne passée du village en rassemblant en un même lieu : la mairie, l'église, et l'ancien café. La topographie de la place permet d'avoir des vues depuis les rues alentour sur ces édifices imposants que sont la mairie et l'église.



Outre les chapelles et les calvaires, la commune possède deux églises : l'une à Huchenneville et l'autre à Villers-sur-Mareuil



Eglise d'Huchenneville
© Bibliothèque municipale
d'Abbeville, Collection
Macqueron



L'église d'Huchenneville semble assez ancienne et certainement remaniée au 19^e siècle, notamment pour la partie centrale (la nef)



L'église de Villers est un des seuls témoins de l'architecture religieuse datant de la période de la Reconstruction



Hormis le bâti lui-même, plusieurs constructions témoignent des modes de vie passés des habitants de la commune. A Huchenneville, c'est au travers du petit patrimoine religieux que ces témoignages sont les plus perceptibles



Une architecture révélatrice de son terroir avec l'utilisation de matériaux issus du sous-sol local.

Le torchis représente le matériau traditionnel très présent sur le bâti ancien du Vimeu Vert. Il est associé au bâti rural et peut être recouvert d'un enduit à la chaux dans des tons ocre, blanc, rose,...



La brique est utilisée comme matériau de construction principale. Il s'agit le plus souvent de demeures importantes (de type maison de maître) ou de maisons datant de la période de la Reconstruction (de nombreux exemples présents à Villers-sur-Mareuil)



Brique et silex sont également utilisés dans l'édification de certains bâtiments – corps de ferme (tel qu'un des pignons du château de Villers)



Les toitures colorent également le cadre de vie : elles se présentent sous forme de pannes flamandes, de couleurs rouges orangées pour les plus anciennes, ou d'ardoises pour les maisons de maître, les écoles ainsi que les édifices religieux

La pierre calcaire locale est utilisée pour les édifices prestigieux, notamment pour les parties anciennes de l'église d'Huchenneville



Le cadre architectural traditionnel est encore très perceptible aujourd'hui, notamment par la présence d'un grand nombre de corps de ferme traditionnels et de granges.

Le paysage urbain témoigne de la diversité des époques de construction qui se côtoient dans le village, depuis le bâti agricole traditionnel jusqu'aux constructions contemporaines en passant par les périodes de la Reconstruction d'après-guerre.



Rue du Bas



Rue du 22e Régiment



Ancien presbytère



Rue de l'Eglise



Rue de la Mairie

- *Préservation du réseau de haies et des espaces boisés (protection contre l'érosion des terres, déplacement de la faune et de la flore, repère paysager...) et valorisation de l'ancien courtil*
- *Préservation des pâtures au coeur du village pour leur valeur historique, paysagère et environnementale*
- *Gestion des talus pour la préservation de la biodiversité et pour lutter contre l'érosion des sols par le ruissellement pluvial*
- *Préservation et valorisation du patrimoine bâti d'intérêt local*
- *Préservation de l'identité et de l'ambiance rurale du village (préservation des accotements enherbés, peu de marquage au sol, etc.) et de son paysage de vallée et de coteaux très représentatif du Vimeu Vert*
- *Intégration des nouvelles constructions au sein des constructions traditionnelles*



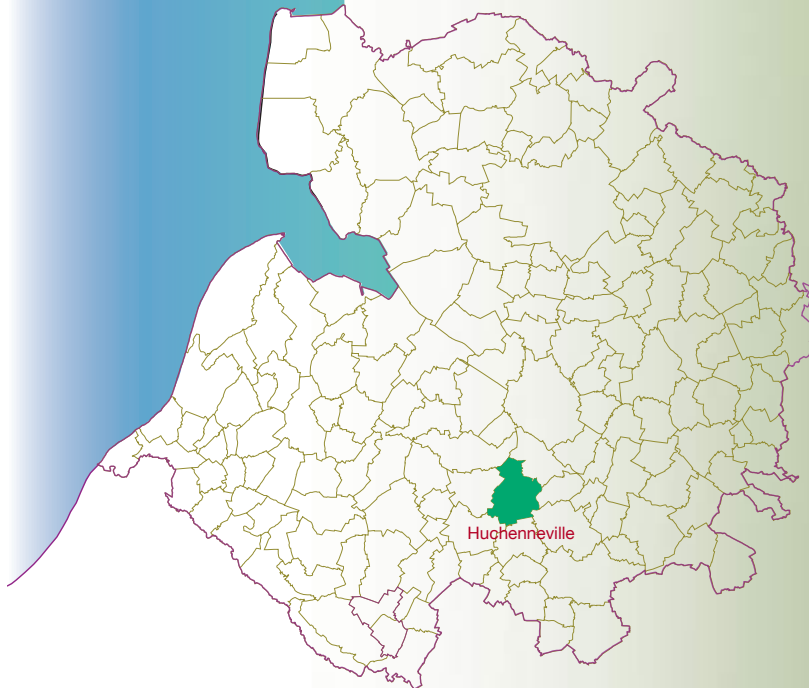
Plusieurs outils, qu'ils soient réglementaires ou qui relèvent d'initiatives locales, peuvent être utilisés pour préserver et valoriser les paysages et le patrimoine de la commune.

OUTILS REGLEMENTAIRES, comme les documents d'urbanisme

- identification des haies et bosquets comme « éléments [...] identifiés présentant un intérêt patrimonial et paysager » selon l'article R.421-263 du Code de l'urbanisme (Espace Boisé Classé)
- définition des zonages dans les documents d'urbanisme (zone agricole, zone naturelle)
- inventaire du patrimoine naturel et bâti qui pourra être validé par délibération du conseil municipal
- prescriptions architecturales dans le document d'urbanisme afin de préserver le patrimoine bâti et d'assurer la bonne intégration des nouvelles constructions dans leur environnement

OUTILS DE SENSIBILISATION

- élaboration d'un Schéma bocager et paysager (inventaire détaillé du bocage et des chemins, identification des opérations de plantation et campagne de plantation d'essences locales)
- mise en place d'un chantier «exemple» de gestion du paysage ou de réhabilitation d'un patrimoine en torchis
- réalisation de certains aménagements paysagers (plantation de haies d'essence locale), et maintien d'une intervention discrète sur l'espace public (accotements enherbés, peu de marquage au sol et de mobilier urbain) afin de préserver l'identité rurale de la commune
- projet pédagogique avec l'école sur le thème du patrimoine du village et des paysages



Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Un Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.

Le territoire du projet de Parc naturel régional de Picardie Maritime compte 167 communes et 128 000 habitants. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

Syndicat mixte
Baie de Somme 3 Vallées
8, Place du Général de Gaulle
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 40 74
www.pnr-pm.com
Décembre 2013